



SALON DES
MÉTIER D'ART
BAS-SAINT-LAURENT

Formulaire d'inscription 2019 20 ans de métiers d'art – 2009-2019

21 au 24 novembre 2019

Centre de congrès - Hôtel Rimouski
225 Boulevard René Lepage Est, Rimouski

DATES ET HORAIRE D'OUVERTURE DU SALON

- JEUDI 21 NOVEMBRE 17 h à 21 h
- VENDREDI 22 NOVEMBRE 10 h à 21 h
- SAMEDI 23 NOVEMBRE 10 h à 17 h
- DIMANCHE 24 NOVEMBRE 10 h à 17 h

QUELQUES-UNS DES SERVICES OFFERTS AUX PARTICIPANT.E.S

- SALLE DE REPOS ET COMMODITÉS
- ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
- TARIFS PRÉFÉRENTIELS D'HÉBERGEMENT À L'HÔTEL RIMOUSKI
- STATIONNEMENT GRATUIT

Le Salon s'adresse aux artisans et artisanes professionnel.le.s en métiers d'art qui exercent un métier d'art classé dans l'une des 11 familles reconnues par le CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (CMAQ). Les objets proposés doivent être reconnus « produits métiers d'art » et admis par notre comité de sélection. Comme à son habitude, MÉTIERS D'ART BAS-SAINT-LAURENT (MABSL) accordera une place de choix à ses membres dans la sélection des candidatures. L'ensemble des participant.e.s sera soigneusement sélectionné afin d'assurer la qualité et la diversité de l'offre mais aussi d'enrichir l'expérience des visiteurs au Salon.

Cette année, le Salon des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent souligne son 20^{ème} anniversaire et proposera un aménagement de l'espace déployé sur les deux (2) salles du Centre des congrès de l'Hôtel Rimouski. Suite à l'acceptation de votre candidature, la nouvelle direction de la Corporation des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent vous communiquera la programmation de la 20^{ème} édition.

Au plaisir de recevoir vos candidatures en grand nombre!

Marie Pierre Daigle, directrice

LES ÉTAPES POUR DÉPOSER ET COMPLÉTER VOTRE MISE EN CANDIDATURE

- Lire les règlements du SMABSL ainsi que le guide d'admission pour valider votre admissibilité.
- Remplir, signer et numériser le **formulaire d'inscription** et le **protocole d'entente** disponible sur le site de MABSL au <https://www.metiersdartbsl.com/salon-metier-dart/>
- Envoyer votre dossier d'artiste par courriel - voir Guide d'Admission p.5
- Faire parvenir un dépôt de 200 \$
(non remboursable excepté si votre candidature est refusée)
- Faire parvenir le dernier paiement par chèque (postdaté en date du 4 OCTOBRE 2019) ou par Paypal pour compléter votre inscription.

MODE DE PAIEMENT

- CHÈQUE à l'ordre de **Corporation des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent**
- PAYPAL via le site www.metiersdartbsl.com

DATE LIMITE | 6 SEPTEMBRE 2019 à 11:59
DÉPÔT PAR COURRIEL UNIQUEMENT

I - FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM | PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

COURRIEL

SITE WEB

TÉL

CELL

FAMILLE DE MÉTIERS D'ART

MÉTIERS

MEMBRE DE MÉTIERS D'ART BSL

OUI

NON

EN COURS

ENGAGEMENTS

- En participant au Salon 2019, je m'engage officiellement à répondre au sondage post événement de la CMABSL. Les données récoltées seront pour un usage de statistiques pour l'organisme et seront traitées de manière confidentielle.
- J'ai pris connaissance des règlements du SMA et je m'engage à m'y conformer.
- Je me déclare artisan professionnel selon Loi sur le statut professionnel des artistes [Loi S-32.01](#).
- Je me déclare artisan de la relève | moins de 5 ans de pratique professionnelle.

TIRAGE RADIOPHONIQUE

- Je désire offrir gratuitement un chèque-cadeau de 35.00 \$ dans le cadre du tirage radiophonique qui visera à promouvoir mon travail d'artisan et le Salon 2019.

IMPORTANT:

- LES CHÈQUES SERONT ENCAISSÉS À LA MI- OCTOBRE APRÈS LA TENUE DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DE SÉLECTION.
- LES FRAIS POUR CHÈQUES SANS PROVISION SERONT À LA CHARGE DU PARTICIPANT.

POLITIQUE D'ANNULATION

Ce formulaire d'inscription signé et accompagné du dépôt de 200 \$ constitue un engagement formel auprès de MÉTIERS D'ART BAS-SAINT-LAURENT. Par conséquent, ce dépôt est non-remboursable sauf si la candidature est refusée.

Signature

Date

II - LOCATION D'EMPLACEMENT

Les prix indiqués ci-dessous comprennent uniquement la surface de plancher que vous réservez et l'installation d'une prise électrique.
Des murs avec structure rigide d'une hauteur de 8 pieds sont exigés, excepter pour les artisan.e.s qui louent un espace LOFT (point 2)

1. A) SURFACES POSSIBLES

Cochez la case de votre choix

Surfaces de plancher		membre	non membre
Espace simple	5' x 10'	<input type="checkbox"/> 435 \$	<input type="checkbox"/> 565 \$
NOUVEAU - Espace atelier (membre)	5' x 13'	<input type="checkbox"/> 435 \$	n/a
Espace double	5' x 20'	<input type="checkbox"/> 875 \$	<input type="checkbox"/> 1 1125 \$
TOTAL (A)			\$

Ces tarifs ne sont pas soumis aux taxes.

Concernant les ESPACES ATELIERS :

- Les espaces ateliers sont offerts sans frais supplémentaire aux membres de MABSL. Les 3 p² en largeur sont offerts pour l'aménagement d'un espace atelier afin de présenter certaines matières et techniques de fabrication d'objets métiers d'art en lien avec les créations présentées au Salon.
- Le principal objectif de ces espaces ateliers est de nature didactique: faire comprendre et découvrir les savoir-faire manuels et les origines d'un objet de création et dynamiser l'évènement.
- Les intensions d'aménagements devront être présentés en annexe à MABSL pour approbation ainsi que tous besoins particuliers.

B) TYPE D'EMPLACEMENT | Préférence

- L'emplacement format standard est celui fermé de 3 côtés.
- Cette année, les espaces en L seront réservés en priorité aux locataires d'espaces ateliers
- Nous ne pouvons garantir votre préférence

Format de kiosque	Ouverture & murs	Préférence
3 murs fermés *standard	Ouvert - 3 murs	
En forme de L	Ouvert à droite - 2 murs	
En forme de L	Ouvert à gauche - 2 murs	

2. Autre surface : LOFT

- Les espaces Loft sont offerts aux membres et non membres professionnels ayant une petite production ou aux membres et non-membres de la relève qui débutent leur carrière en métiers d'art.
- **NOUVEAU!** Formule socle bas en bois d'un format unique de 4' x 4'

		membre	non membre
Espace LOFT	Socle bas de 4' x 4'	<input type="checkbox"/> 225 \$	<input type="checkbox"/> 300 \$
TOTAL (A)			\$

3. LOCATION DE MURS RIGIDES

- La location de murs rigides NE CONCERNE PAS LES ESPACES LOFT
- L'exposant.e doit louer un kiosque à la CMABSL s'il ne possède pas sa propre structure rigide de **8 pieds de haut**.
- Le coût de location de murs est le même pour les membres que pour les non-membres.

Choix de dimensions de murs rigides loués	Coût
<input type="checkbox"/> 3'x10'	<input type="checkbox"/> 155 \$
<input type="checkbox"/> 3'x13' Espace atelier (membre)	<input type="checkbox"/> 155 \$
<input type="checkbox"/> 3'x20'	<input type="checkbox"/> 310 \$
TOTAL (B)	\$

1. CALCUL DU COÛT TOTAL

Total A + B (s'il y a lieu)	\$
Frais de dossier (Voir Guide d'admission p.5)	<input type="checkbox"/> 15 \$
Grand TOTAL	\$

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER UNIQUEMENT PAR COURRIEL À : INFO@METIERSDARTBSL.COM

ENVOYEZ VOS CHÈQUES À L'ADRESSE POSTALE SUIVANTE : SALON DES MÉTIERS D'ART BSL, 188 RUE L'ÉVÊCHÉ OUEST, RIMOUSKI, QUÉBEC, G5L 4H9